CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2026

Nombre de membres composant le Conseil	35
Nombre de membres présents à la séance	33
Nombre de membres représentés	2
Nombre de membres non représentés	0

Le mercredi 14 octobre 2026 à 20h00 les membres composant le conseil municipal de la commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du conseil municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Francis SELLAM, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Chantal DURAND, Madame Michèle DELOMEL, Monsieur Stephan SILVESTRE, Monsieur Lionel GAUTIER, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Urbain OKOU, Madame Pascale RUIMY, Madame Saliha PONTVIANNE, Monsieur François BLOIS, Madame Suzanne LECROART, Monsieur Jérôme DUPUY, Madame Kourrea TRAORE, Monsieur Axel HAVERBEKE, Monsieur Sacha FRANCE-ALBERTINI, Monsieur Bernard DUVERT, Madame Carmen PEREZ, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Vincent JARDIN, Monsieur Tony RENUCCI, Madame Agnès ASTEGIANI, Monsieur Alexis LECLERC-DALMET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Monsieur Brahim BAHMAD donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU donne procuration à Madame Carmen PEREZ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Michèle DELOMEL

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Francis SELLAM

DELIBERATION N° 9

CRÉATION DE LA "PROMENADE BRUNO SALOMONE" SUR LA POINTE SUD DE L'ÎLE FANAC À JOINVILLE-LE-PONT

PREAMBULE - Monsieur Francis SELLAM, Maire

Mes chers collègues,

Il vous est proposé de rendre hommage à Bruno Salomone, comédien et humoriste français, décédé le 15 mars 2026 à l'âge de 55 ans, en attribuant son nom à une promenade située sur l'Île Fanac, où il a vécu pendant plus d'une dizaine d'années.

Cette proposition vise à inscrire durablement dans l'espace public joinvillais la mémoire d'une personnalité du monde artistique qui entretenait un lien particulièrement étroit avec la commune et, plus spécifiquement, avec l'Île Fanac.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Né le 13 juillet 1970 à Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne, Bruno Salomone a construit, en près de trente années de carrière, une trajectoire artistique particulièrement riche.

Révélé au milieu des années 1990, notamment après sa participation à l'émission « Graines de star », il devient membre de la troupe d'humoristes « Nous Ç Nous», aux côtés notamment de Jean Dujardin, avant de poursuivre une carrière personnelle au théâtre, à la télévision et au cinéma.

Son parcours est marqué par plusieurs rôles devenus familiers du grand public, parmi lesquels celui de Denis Bouley dans la série « Fais pas ci, fais pas ça », ainsi que celui d'Igor d'Hossegor dans « Brice de Nice ». Il a également participé à de nombreux projets cinématographiques et télévisuels et a exercé une importante activité dans le domaine du doublage.

Son parcours artistique témoigne ainsi d'une grande diversité, entre humour, théâtre, cinéma, télévision et voix.

Au-delà de sa notoriété nationale, la proposition de dénomination repose avant tout sur le lien personnel et durable que Bruno Salomone entretenait avec la commune de Joinville-le-Pont.

L'artiste a choisi de s'installer dans la commune, il y a plus d'une dizaine d'années et y a vécu jusqu'à son décès. Il résidait sur l'Île Fanac, lieu singulier du territoire joinvillais auquel il était particulièrement attaché.

Son implantation dans la commune n'était donc pas celle d'une personnalité simplement de passage. Bruno Salomone y était un habitant, un voisin et une figure familière de la vie locale. La presse a ainsi souligné, à l'occasion de sa disparition, la proximité qu'il entretenait avec les habitants de Joinville-le-Pont et le caractère profondément local de l'émotion suscitée par son décès.

Ses obsèques, organisées à Joinville-le-Pont le 23 mars 2026, ont d'ailleurs rassemblé sa famille, ses proches, de nombreuses personnalités du monde artistique mais également de nombreux habitants venus lui rendre hommage.

Ce moment a confirmé la place particulière qu'il occupait dans la mémoire collective joinvillaise.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il est proposé au conseil municipal de dénommer « Promenade Bruno Salomone » la promenade située à la pointe l'Île Fanac, conformément au plan annexé à la présente délibération.

Principaux textes réglementaires	Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-30.
Principaux documents de référence	Plan de la pointe sud de l'île Fanac.

A reçu un avis favorable en commission culture, sports et animation de la ville du 5 octobre 2026.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Article unique : Décide de dénommer « promenade Bruno Salomone » la promenade située à la pointe de l'île Fanac à Joinville-le-Pont conformément au plan joint à la présente délibération.

Le Maire - Monsieur Francis SELLAM

La secrétaire de séance – Madame Michèle DELOMEL

261014_9

Je soussigné, Monsieur Maxime OUANOUNOU, 5ème adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le : 20 OCT. 2026

Télétransmise au contrôle de légalité le : 20 OCT. 2026 A Joinville-le-Pont, le

261014_9

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)